

Kerbihan interdite à la baignade pour pollution

Lundi, des riverains de la plage de Kerbihan sont venus signaler des odeurs nauséabondes à proximité de l'exutoire qui donne sur la plage. Un arrêté d'interdiction de baignade a été pris.

Après l'épisode pluvieux qu'a connu la région, l'inquiétude n'était pas de mise, l'eau de pluie « nettoyant » les ruisseaux. Mais à proximité de l'exutoire qui donne sur la plage de Kerbihan, des traces de papiers hygiéniques sont relevées. « Nous avons donc demandé à l'Agence régionale de santé (Ars) de faire réaliser des prélèvements d'eau », explique Manuel Corbeau, directeur des services techniques de la commune.

Investigations dans le réseau d'eau pluvial

En parallèle, des investigations dans le réseau d'eau pluvial sont lancées. « Les premières recherches, à l'aide de fumigènes, ne nous ont pas permis de constater de défauts. L'après-midi, nous avons poursuivi les investigations à l'aide d'une caméra », explique le directeur.

Mercredi, les résultats des analyses sont tombés avec 3 306 UFC (Unité Formant Colonie) par 100 ml, la norme devant être inférieure à 1 000. Depuis le début du mois de juillet, les analyses effectuées ont montré une variation allant de moins de 15 UFC par 100 ml à 250 fin juillet. « Ce jeudi, les relevés montrent une très légère progression puisque nous atteignons 3 693 UFC par 100 ml », indique le directeur, en présence de François Lesnes, adjoint aux travaux, et Jean-Louis Reinert, conseiller délégué aux travaux.



De gauche à droite : Manuel Corbeau, directeur des services techniques ; Jean-Louis Reinert, conseiller délégué aux travaux, et François Lesnes, adjoint aux travaux.

Arrêté d'interdiction de baignade

Devant les résultats d'analyse, le maire, Jean-François Guézet, a pris un arrêté d'interdiction de baignade sur la plage de Kerbihan. « Cet arrêté est affiché à l'entrée de la plage. Il sera en application tant que nous n'aurons pas des résultats conformes aux préconisations », indique François Lesnes. Sur place, les vacanciers et riverains qui arrivent à la plage se heurtent au panneau d'affichage. Mais peu en tiendront compte voulant profiter des joies de la baignade.

Le réseau d'eau usée

A Kerbihan, le réseau d'eau usée est raccordé au tout-à-l'égout. « En 2007, le Syndicat intercommunal d'assainissement Carnac - La Trinité-sur-Mer a fait procéder aux vérifications nécessaires sur les raccordements des habitations. Tout a été contrôlé. Il peut s'agir éventuellement de la rupture d'un branchement ou d'une ancienne canalisation non raccordée au réseau du tout-à-l'égout. Les investigations donneront probablement la réponse », souligne l'adjoint. Les responsables d'Aqta, le Syndi-

cat mixte du Loch et du Sal, la Saur et Ria environnement travaillent actuellement de concert sur le dossier.

La cause identifiée

Ce jeudi, vers 17 h 30, la cause de la pollution a été identifiée. « Il s'agit d'un regard défectueux dans le camping qui est à proximité. Ce regard, relié au réseau des eaux usées, a également un raccordement au réseau des eaux pluviales. C'est par ce tuyau qu'est passée la pollution », indique François Lesnes, adjoint, contacté par téléphone.